

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Date : 14/10/25 Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux

Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Aurélie Vernassier, Audrey Gruss, Aude Girerd, Véronique Masson, Pauline Trimaille, Blandine Turki, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; secrétaire générale : Nadine Villeneuve ; représentants de parents d'élèves : Marie Perrey, Claire Gaudin, Nadège Najib, Carole Loyer-Simoes, Emilie Moreau, Anne-Sophie Huart, Fabien Fourcasse, Laura Bouzourene ; UFCV : Sandy Maillot, Hélène Folletête ; Coup de Pouce : Claire Gaudin.

Excusés, absents : Karim Roukeb, Sabine Baumann, Elise Mirguet, Sylvie Bérodiér.

- Élections de parents d'élèves : Elles ont eu lieu le 10 octobre 2025. Une liste se présentait avec six titulaires et trois suppléants. Sur 207 électeurs inscrits, il y a eu 125 votants exclusivement par correspondance, dont 114 suffrages exprimés et 11 bulletins nuls, soit un taux de participation de 60,39 % (60,54 % l'année dernière). L'École remercie les parents délégués qui ont aidé à la mise sous enveloppe et au dépouillement.

1/ Équipe pédagogique, Réseau d'aide et effectifs

Nous accueillons dans l'équipe enseignante trois nouvelles collègues : Audrey Gruss qui complète Aurélie Vernassier, Pauline Trimaille qui complète Blandine Turki et Sabine Baumann qui complète Anne-Françoise Caré.

Deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), Sandrine MOVIO et Céline JEAN, sont présentes dans l'école pour aider trois élèves.

Les effectifs de l'année 2025/2026 sont les suivants : 6 classes, 139 élèves.

CP	Audrey Schmitt	24
CP-CE2	Blandine Turki / Pauline Trimaille	6+15=21
CE1	Aude Girerd	21
CE2-CM1	Aurélie Vernassier / Audrey Gruss	15+8=23
CM1-CM2	Véronique Masson	13+11=24
CM2	A.F. Caré / Sabine Baumann	26

Prévision d'effectifs pour 2026-2027 : arrivée de 20 GS et départ de 37 CM2, d'où un différentiel de 17 élèves, ce qui porte à 122 élèves soit une moyenne de 20 élèves par classe (24 élèves par classe à 5 classes). Il y a donc risque de fermeture d'une classe.

Monsieur le Maire précise qu'en 2026 une trentaine de logements sont prévus sur la commune. Un autre projet immobilier ultérieur devrait avoir lieu. La baisse de la natalité est évoquée, ainsi que la scolarisation de certains élèves de la commune dans d'autres écoles (autres communes, écoles privées). Monsieur Yildirim ajoute que le travail fourni dans notre école est de qualité et qu'il faut que cela se sache.

- Présentation du RASED : Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Il est régi par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. Il est représenté par Sylvie Bérodiér, professeur des écoles, enseignante spécialisée E à dominante pédagogique, et Marie Testault, psychologue de l'Éducation Nationale. Nous pouvons faire appel à elles en plus des aides que nous apportons à nos élèves, en maths et français. Elles peuvent intervenir ponctuellement dans l'école sur le temps scolaire à raison de 45 minutes deux fois par semaine, ainsi que dans d'autres écoles du secteur du collège Camus. Les bureaux du réseau d'aides sont basés à l'école élémentaire Saint-Claude à Besançon. La psychologue de l'Éducation Nationale, Marie Testault, rencontre les enfants à la demande des familles ou des maîtres, dans le respect de la discrétion (03

81 53 76 36 / 06 23 54 50 57). Il est possible pour les familles de la contacter directement. Les parents sont toujours informés et elle ne peut voir les enfants sans leur autorisation. Une synthèse avec la psychologue a lieu tous les trimestres.

2/ Attributions du conseil d'école

Le conseil est constitué pour un an et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Sur proposition de la directrice, il vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, adopte le projet d'école... Il est consulté sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants, l'hygiène scolaire. Le détail complet des compétences du conseil d'école est tenu à la disposition des parents qui en feraient la demande auprès de la directrice. Il a été préalablement envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

3/ Règlement intérieur

Une charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur et doit être signée par les familles. Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2025-2026 n'a pas été modifié cette année. Il est adopté à l'unanimité.

4/ Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur (accident d'origine naturelle ou technologique, attentat-intrusion) de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Il existe donc deux documents qui permettent de réfléchir à la gestion du problème en amont : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat-intrusion ». Les PPMS sont actualisés tous les ans et transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Un exercice « risques majeurs » a eu lieu jeudi 9 octobre dans les deux écoles. Il a permis de constater que le bip sonore d'alerte n'est pas audible dans le préau couvert de l'élémentaire (bruit des élèves, portes coupe-feu rabattues). De plus, il n'y a pas de lumière jaune clignotante à cet endroit.

Un exercice académique « risques majeurs » est prévu avant fin 2025 avec un scénario prévu à l'avance. Après consultation des PPMS mis à disposition, Monsieur le Maire propose de fournir des bouteilles d'eau dans la classe de CM2 qui n'a pas de point d'eau, sur demande par mail auparavant.

5/ Dispositif PHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Phare est un programme global de prévention du harcèlement. Il est déployé dans tout le système scolaire, de l'école élémentaire au lycée. Actuellement, il se poursuit dans l'école.

Le 6 novembre 2025 est la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Des actions pédagogiques de sensibilisation auront lieu dans les classes. A cette occasion, il est rappelé l'existence du 3018, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement. C'est un numéro gratuit, anonyme et confidentiel, disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00, à destination des élèves, parents et professionnels.

Une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques répond.

Le service est également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp ou en téléchargeant l'application 3018 : <https://e-enfance.org/numero-3018/besoin-daide/>

Les écoutants du 3018 ont eux aussi la possibilité de transmettre des signalements à l'Éducation nationale grâce à l'application sécurisée mise à disposition par le ministère.

6/ Activités pédagogiques

→ **Cross** : le lundi 13 octobre, les élèves de toute l'école élémentaire ont participé à un cross sur un parcours incluant l'arboretum. Les élèves ont couru entre 8 et 16 minutes selon leur niveau. Des parents sont venus encourager les enfants. Monsieur le Maire propose de sécuriser le passage routier avec des

panneaux l'année prochaine.

→ **Semaine du goût** : Le mardi 14 octobre matin, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont participé à des ateliers sciences (goût, toucher), cuisine (préparation d'une soupe -goûtée l'après-midi- et d'une salade de fruits) et arts visuels (créations comme le peintre Arcimboldo). Des parents volontaires ont aidé à l'encadrement. Nous les en remercions, ainsi que tous les parents qui ont joué le jeu en fournissant les matières premières. Les légumes et fruits non utilisés ont été donnés à l'UFCV pour un atelier.

→ **Chorale** : Elle concerne toutes les classes et est dirigée par Blandine Turki tous les lundis à 11h. La chorale va s'inscrire à « La Citadelle chante », autour de la fête de la musique. Le thème est jour/nuit, soleil/lune. 4 chants sont imposés et 4 autres au choix de l'école.

→ **Natation** : L'école élémentaire est concernée par le Savoir Nager en Sécurité (SNS : programme de prévention des noyades de l'Éducation Nationale) pour les 7-12 ans. La priorité académique est dirigée vers les CP, CE1 et CM2. Séances à la piscine Mallarmé en période 2 du 10/11/25 au 19/12/25, le lundi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les élèves de CP et CE1, et le vendredi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les classes de CM1/CM2 et CM2. Le coût des séances est pris en charge par la municipalité (entrées, MNS, transport).

→ **École et Cinéma** : 3 séances au cinéma Mégarama d'École-Valentin pour chaque classe sont prévues :

Trimestre 1	JEUX D'IMAGES (C2-C3)	
	CALAMITY, UNE ENFANCE DE MARTHA JANE CANNARY (C2-C3)	CP, CP-CE2, CE1, CE2-CM1, CM2, CM1-CM2
Trimestre 2	À VOL D'OISEAUX (C2)	CP, CE1, CP-CE2
	LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (C2-C3)	CM2, CE2-CM1, CM1-CM2
Trimestre 3	MA VIE DE COURGETTE (C3)	CE2-CM1
	L'HISTOIRE SANS FIN (C2-C3)	CM2, CM1-CM2, CP-CE2, CE1
	LE COCHON, LE RENARD ET LE MOULIN	CP

Le coût de 2,50 € la séance est financé par la coopérative scolaire.

→ **La grande lessive** : Action mondiale de valorisation artistique. Chaque classe réalise des œuvres plastiques sur un thème commun, « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! » et celles-ci sont accrochées dans la cour des écoles jeudi 16 octobre 2025. Les parents pourront admirer les productions des élèves des deux écoles dans la cour pendant les temps d'accueil, le temps méridien et jusqu'à 17h. Des photos seront visibles sur le site de l'école. La prochaine est prévue au mois de mars 2025. L'École remercie la mairie qui permet aux employés communaux de venir aider à la mise en place des fils et à l'accrochage des œuvres.

→ **Les petits champions de la lecture** : pour les élèves de CM1 et CM2 des classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2. C'est un jeu national de lecture à voix haute. L'élève doit lire un texte de son choix pendant 3 minutes. Le concours comporte 4 étapes : au niveau de la classe, au niveau départemental, régional et national. L'objectif est de promouvoir la lecture et favoriser l'aisance des élèves en lecture orale. Deux élèves représentants de l'école seront élus parmi leurs pairs après écoute des candidats.

→ **Lire et faire lire** : pour les classes de CP, CM1-CM2 et CM2. Une ou deux fois par semaine, Nicole Bruard, bénévole de l'association « Lire et faire lire », est invitée pour partager une « lecture plaisir ». L'objectif est de travailler sur la lecture et l'attention.

→ **Œuvres à l'école** : dispositif proposé aux écoles éloignées des musées. En partenariat avec l'artothèque de l'ASCAP à Montbéliard, l'Éducation Nationale et la mairie d'Ecole-Valentin, des œuvres authentiques sont déposées dans les deux écoles. Les équipes enseignantes bénéficient d'une formation et un projet pédagogique est mis en place avec pour objectif une exposition des productions des élèves. Un calendrier des événements est en cours d'élaboration. Une exposition des productions des élèves aura lieu à l'école. La Mairie assure le transport des œuvres et le pot de vernissage. Il est envisagé d'exposer aussi à la médiathèque, à condition de pouvoir utiliser des reproductions des œuvres authentiques et d'avoir suffisamment de place.

→ **Prix des petits lecteurs écovaliens** : prix littéraire jeunesse concernant toute l'école et la médiathèque. Les élèves découvrent une sélection de livres de la médiathèque, échangent autour de leur lecture et élisent leur livre préféré. En fin d'année, une exposition de restitution aura lieu.

→ **Lutte** : intervention de Stéphane Lamy, éducateur sportif en lutte, pour des séances à destination de tous les élèves de l'école. Les six séances sont financées par l'association COUP DE POUCE.

→ **Cycle urbain de l'eau** : GBM va intervenir auprès des classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 sur le cycle urbain de l'eau : 27/11, 1er/12, 8/12, 11/12 pour les CM1-CM2, 15, 19, 22 et 26/01/206 pour les CM2, CE2-CM1.

Une 5ème séance permettrait de visiter un site de production d'eau potable à Chenecey-Buillon si le transport est pris en charge (5 janvier pour les CM1-CM2 et semaine du 2 février pour les CM2, CE2-CM1. Monsieur le Maire va se renseigner pour la question du financement de cette dernière séance par GBM.

→ **Café-parents** : La Ligue de l'Enseignement renouvelle son intervention de café-parents sur les usages du numérique chez les enfants. Le détail de l'intervention est en discussion. La date est prévue mardi 3 février 2026 de 18h à 20h.

→ **Conseil Municipal des Enfants (CME)** : le 10 octobre, M. Schmitt et M. Labaune, conseillers municipaux, sont venus présenter le CME aux élèves de CM2. Les élections des 6 nouveaux représentants auront lieu vendredi 7 novembre après-midi.

7/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 3 975,24€, qui sont répartis par élève entre les six classes, après règlement des cotisations OCCE.

Lignes budgétaires municipales : comme demandé, l'École a réduit ses dépenses et économisé sur le fonctionnement. Pour la ligne transport, un dépassement est constaté pour le déplacement à la Citadelle (420€ au lieu des 360€ budgétés). Monsieur le Maire ajoute que ce déficit sera comblé par le fonctionnement. Actuellement, il reste 2 026€. En investissement, la demande d'un mini lave-vaisselle (hygiène des gobelets recyclables des élèves) initialement refusée est accordée.

Changement de programmes scolaires : demande d'une nouvelle méthode de lecture CP (la précédente a une dizaine d'années). Pour une classe de 25 manuels élèves, le budget s'élève à 350€. Les fichiers sont pris en charge sur la ligne fonctionnement, comme auparavant. La Mairie confirme que ces manuels de CP peuvent être achetés avant la fin de l'année civile 2025. Elle attend le devis. L'École demande s'il est possible d'acheter une série de livres de littérature par an par cycle. La Mairie répond qu'il faut prévoir une demande de budget.

Le quota photocopie a été modifié de 1,5 à 2 copies par élève par jour. Une discussion s'engage à ce propos, certain.e.s s'étonnent du fait que ce ne soit pas illimité, étant donné que peu de manuels/fichiers sont utilisés. La Mairie avance que le quota sera supprimé.

7/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire UFCV : effectifs du matin = 10 enfants, du midi = 85 à 90 enfants, du soir = 35 à 40 enfants. Il y a deux services, un avec Emeline et Sylvie, l'autre avec Emilia et Wafa ou Maxime. Manuella Brioux-Boutouta est la référente élémentaire, Hélène Folletête est la référente maternelle.

Le projet pédagogique encourage à la coopération, favorise l'imagination et développe la liberté d'action et d'expression. Le thème de l'année est les quatre saisons. Un spectacle de fin d'année est prévu et une liaison avec le projet chorale scolaire serait intéressante.

La ludimalle encourage le jeu libre par le biais d'objets de la vie quotidienne. La collecte d'objets se poursuit.

Un partenariat avec la médiathèque (biblio-time), avec des créneaux réservés UFCV pendant les vacances, se met en place cette année. Un spectacle de marionnettes sur le thème de l'environnement et du recyclage est prévu.

Coup de Pouce : c'est l'association des parents d'élèves. Elle organise des opérations sur l'ensemble de l'année scolaire pour soutenir et accompagner les propositions de projets des enseignants.

Les membres du bureau sont Mme Schuer (présidente), Mme Besnou (vice-présidente), Mme Tonnelier (secrétaire), Mme Genesseau (vice-secrétaire), Mme Rousselle (trésorière), Mme Gaudin (vice-trésorière).

Des campagnes sont en cours (adhésions, vente de pizzas, de papillotes) ou prévues (bourse aux jouets, vente de sapins, galettes des élèves à l'école). Un nouveau photographe a été choisi pour les photographies scolaires. Des créneaux le soir et le week end seront proposés pour les photos de famille.

Coup de Pouce est disponible pour soutenir financièrement des activités scolaires, comme elle le fait pour la lutte.

8/ Questions posées au préalable

Question de Mme Athias transmise par Mme Najib : « *Les CE2 sont séparés cette année dans deux classes (CP-CE2 et CE2-CM1). De ce fait, ils ne mangent pas au même service et ne peuvent donc pas se retrouver sur le temps de midi. Ne serait-il pas possible que tous les CE2 soient ensemble sur l'un ou l'autre des services ? Ils sont 15 dans chaque classe, tous ne mangent pas à la cantine. Le nombre d'enfants que cela ferait en plus ne doit donc pas être très important.* » L'UFCV répond que c'est un problème d'organisation. Les animateurs sont chercher les enfants à 11h45 dans chaque classe et le midi est un temps très contraint. Néanmoins, il est proposé d'étudier la situation en fonction du nombre d'enfants intéressés et après discussion avec eux. Il pourrait être envisagé de les réunir sur d'autres moments plus régulés et moins contraignants. La demande est entendue.

- Informations diverses : la Mairie informe de travaux qui auront lieu durant les vacances. Des reprises dans la cour sont prévues, notamment sur le filet, les végétaux (l'arbre de la laïcité va être changé), les planchettes. Le filet ne peut supporter plus de 6 ou 7 enfants simultanément. Un panneau sera installé. Le voile d'ombrage va être démonté pour l'hiver. L'arbre étiqueté « cerisier » est en fait un pommier.

L'École signale qu'il arrive que des familles se garent sur le parking enseignants réglementé, notamment le vendredi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance,
Aurélien Vernassier

La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ


